



DOSSIER / P.4-5

Les transports en commun à Saint-Didier



ÉDITO

■ Si nous pensions différemment nos modes de déplacements?

Le développement de la Métropole prévoit un accroissement

important de la population sur notre secteur. Nous sommes la porte d'entrée immédiate sur LYON, ce qui explique l'explosion du trafic de transit sur nos axes principaux, plus de deux tiers des véhicules ne sont pas de la commune.

Qu'avons-nous entrepris?

Une offre de transport en commun enrichie, en cadence de nos lignes existantes et création de lignes; deux nouvelles lignes existent depuis septembre 2017 : une liaison transversale de Collonges à Techlid et une de Collonges à la Sauvegarde, les deux desservant Saint-Cyr, Saint-Didier, Champagne.

La demande est là, l'utilisation est relative !

Une navette communale est également à votre disposition les mercredis matin, pour nos aînés et les personnes en incapacité de se déplacer. Un service à la carte personnalisé : contactez le CCAS en Mairie.

Une station VELO'V sera prochainement installée à ROCHECARDON à proximité immédiate des lignes TCL et la mairie s'est positionnée pour être commune pilote dans le projet d'installation de borne Velo'v électrique

Denis BOUSSON,
Maire

En juin, la vie communale et associative est riche de nombreux événements : **comme pour votre nouvelle vision de la mobilité, profitez-en et vivez pleinement votre commune.**

Fête du sport:

9 Juin - RDV à 13h30

Enfilez votre short, chaussez vos tennis et retrouvez les bénévoles de la commission sport et les associations de la commune pour un après-midi 100% sport et bonne humeur !

Inscription obligatoire en équipe au plus tard le 4 juin. Formulaire à télécharger sur le site internet de la commune, dans la rubrique Agenda / Fête du sport. Attention places limitées !!!!

Renseignements :

Carole Commare
ccommare@stdidier.com
06 20 14 62 88



LES RENDEZ-VOUS

Jeudi 31 mai

20h – Conseil municipal – Salle du Conseil

Samedi 2 juin

11h30 – Concert Flûtambules - Chapelle p6
20h – Spectacle MIDOSI Les Misérables p7

Jeudi 7 juin

20h – Théâtre les Baladins - CLB - p 7

Samedi 9 juin

10h – Conseil municipal d'enfants
10h – Jardinons ensemble
13h30 – Fête du Sport

Jeudi 14 juin

20h30 – Les Nuits de Saint-Didier
Soirée Humour

Vendredi 15 juin

20h30 – Les Nuits de Saint-Didier
Soirée Cabaret

Samedi 16 juin

20h30 – Les Nuits de Saint-Didier
Soirée Cirque

Jeudi 28 juin

20h – Conseil municipal – Salle du Conseil

ÉVÉNEMENTS



29/04 - Fête des conscrits



30/04 - Jazz day In Monts d'or -
5 heures de musique et 1200 personnes
accueillies



01/05 - Défilé du 1^{er} mai de Fromente

INFORMATIONS MAIRIE

Gare au moustique tigre, à la tique et au frelon asiatique

L'été est propice à la prolifération de quelques nuisibles. Voici des conseils simples pour réduire leurs risques de nuisance.

Moustique tigre : halte à la prolifération

Vecteur de maladies, le moustique tigre vit et se développe en zone urbaine, et se déplace peu au cours de sa vie (100 mètres environ). Bref, il naît et vit chez vous. Pour ne pas permettre à ce très petit moustique noir à tâches blanches de se reproduire, videz les récipients contenant de l'eau stagnante une fois par semaine (soucoupes, vases, seaux, objets au jardin ou sur le balcon) et remplissez les soucoupes des fleurs avec du sable.

Tique : inspection obligatoire

Visible à l'œil nu mais de très petite taille, la tique vit ancrée sur la peau des animaux et se gorge de leur sang pour se développer. On la trouve dans des milieux humides (bois, buissons, prairies, espaces verts des villes - parcs et jardins). Elle affectionne les endroits humides et chauds sur les animaux et chez l'homme. Ses morsures sont indolores.

Si elle est infectée par un virus, la tique le transmet à l'homme. Ainsi une morsure peut provoquer la maladie de Lyme dont les conséquences sont graves.

Attention donc lorsque vous pratiquez une activité en pleine nature. Portez des vêtements couvrants, utilisez un produit anti-tiques et pensez à traiter vos chiens et chats.

Vous trouvez une tique ? Direction la pharmacie, achetez un tire-tique. Vous pouvez aussi utiliser une pince à épiler très fine et non coupante (la tête de l'animal ne doit pas rester sur la peau). Désinfectez et surveillez la morsure quelques jours.

Frelon asiatique : signalez sa présence

Le frelon asiatique est reconnaissable à sa tête orange et noire. C'est un vrai danger dans les zones urbanisées. L'environnement est aussi menacé puisque l'insecte exerce une prédation chez certaines espèces animales, notamment l'abeille domestique.



Un dispositif de surveillance régionale a été mis en place. La DRAAF, en partenariat avec les structures compétentes, poursuit cette lutte en repérant et détruisant les nids.

Vous suspectez leur présence ? Prenez une photo de l'insecte ou du nid et contactez :

FRGDS 69 (Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire) au 04 78 19 60 60 ou gds69@gds69.asso.fr

Les permanences

- Conseil emploi :
jeudi 21 juin de 10h à 18h
 - Avocate conseil :
samedi 9 juin de 9h à 12h
 - Assistante sociale :
les mardis de 8h30 à 12h et les mercredis de 13h30 à 17h30
- Accessibles sur RDV à l'accueil de la mairie – 04 78 35 85 25

Concours de balcons et des maisons fleuries – 2018

La Commune organise un concours des balcons et maisons fleuries ouvert à tous les habitants. Son but est de valoriser les initiatives privées de fleurissement car elles contribuent à renforcer la qualité du cadre de vie en étant complémentaires aux efforts entrepris par la commune dans ce domaine.

Les membres de la commission municipale dédiée au fleurissement profiteront du mois de juin pour arpenter les rues de Saint-Didier. Si vous ne souhaitez pas participer, il vous suffit de le signaler à la mairie (Nathalie Daval – 04 78 35 04 82 – ndaval@stdidier.com).

La remise des prix aura lieu le 13 octobre prochain en même temps que la traditionnelle bourse aux graines.

Enquête publique PLUH

Dans le cadre de la révision du PLU-H, l'enquête publique sur le projet se déroulera du 18 avril au 7 juin 2018. Vous pourrez être reçu en mairie de St Didier par le commissaire enquêteur lors de la permanence suivante :

Mardi 5 juin de 14h à 17h

Le projet de PLU-H sera consultable en version papier en mairie, ainsi que le registre d'enquête où vous pourrez faire part de vos observations.

Vous pouvez également consulter le site www.registre-numerique.fr/pluh-grandlyon ou faire vos remarques par email à l'adresse suivante : pluh-grandlyon@mail.registre-numerique.fr



Création d'une antenne relais free

L'opérateur FREE MOBILE vient de nous adresser un « dossier d'information mairie » en vue de communiquer sur la création d'une nouvelle antenne relais sur un terrain situé à proximité de l'actuelle antenne SFR, **chemin de la Cabane Pointue**. La déclaration préalable de travaux devrait être déposée au mois de juin 2018, d'après le calendrier prévisionnel, pour une mise en service en décembre.

Ce dossier peut être consulté par toute personne intéressée par ce projet. Il est disponible à l'accueil de la mairie.

La Préfecture du Rhône, interrogée par le service urbanisme, confirme que « les équipements publics ou d'intérêt collectif dès lors qu'ils ne compromettent pas la vocation agricole de la zone et sous réserve de leur insertion au paysage naturel ou bâti » sont autorisés en zone A. En conséquence, la Commune ne peut pas s'opposer à cette implantation mais les mêmes exigences d'installation seront imposées à l'opérateur que sur la première installation sur ce site.

TRIBUNE LIBRE

Mieux Vivre Saint Didier

Vous n'êtes pas sans savoir que de nouvelles règles d'urbanisme vont être adoptées d'ici la fin de l'année. L'enquête publique du futur **Plan Local d'Urbanisme-Habitat (PLU-H)** est actuellement en cours. Une fois adopté, ce PLU-H engagera notre commune pour de nombreuses années.

Maintenant que l'ensemble du projet métropolitain est connu, nous demandons des modifications dont la plus importante est la maîtrise de la densification. Il est notamment créé de nouvelles zones dites URM2 (zone à dominante de petits collectifs). Il faut souligner que les surfaces concernées à Saint Didier sont de 25 ha (hors les 5 ha de Favril) soit 3 % du territoire, alors qu'à Saint Cyr il ne s'agit que de 12 ha soit 1.7 % du territoire. Dans le Mont d'Or, la moyenne des zones URM2 est de 1.4 %. Le constat de l'insuffisance des infrastructures existantes (transports en commun, circulation, parkings...) et l'absence de projets significatifs en la matière nous font craindre une forte dégradation de la qualité de vie à Saint Didier, une fois ces zones densifiées. De ce fait, nous demandons la limitation de ces zones à la moyenne des Monts d'Or soit environ 1.40 % du territoire communal. Nous vous encourageons à consulter ce PLU-H à la mairie ou sur internet et à déposer vos remarques.

Ch. Simon, L. Velay, B. Coquet, R. Carrier, S. Benoit, M. Gaglione.

Saint Didier Ouverte et Solidaire

La commune est elle bien gérée ?

Le vote du compte administratif annuel est toujours l'instant de vérité sur les comptes de la commune. En 2017 l'excédent a été de plus 3 millions d'euros ce qui est largement excessif et inutile, la commune n'ayant pas à prélever des impôts (4,35 millions € pour les taxes d'habitation et foncière) qu'elle n'utilise pas! Une bonne gestion de l'argent public serait d'utiliser les ressources ou sinon de baisser les impôts...

Nous réclamons depuis longtemps la constitution de réserves foncières pour les déplacements -des petits parkings-relais, des voies piétonnes- mais aussi pour le logement social, la culture... Aujourd'hui une ligne budgétaire existe pour cela mais son taux d'exécution est de 0%! Dans le même temps les droits de mutation sur l'immobilier ont rapporté le niveau « record » de 1,1 million € ! La municipalité a une position attentiste, voire simpliste. Quand une opportunité se présente elle tente d'y mettre le maximum de choses: c'est exactement le cas de la Maison Meunier où vont être regroupés le club des retraités, la bibliothèque et une partie (trop petite) des activités de l'ancienne salle des fêtes. Tout le monde va se serrer ! Le projet de halle marchande correspond quant à lui à une utilisation très réductrice du potentiel du lieu avec de plus un équilibre économique non atteignable et une privatisation d'un terrain public.

Pierre Robin

site : www.gos-stdidier.fr/

mail : stdidierouvertesolidaire.laposte.net

Agir ensemble pour Saint-Didier

Vous le savez le mode électoral des élections métropolitaines de 2020 coupera définitivement le lien entre la Métropole de Lyon et les communes. Avec une majorité des communes de la Métropole, nous combattons ce mode de scrutin.

Dans ce contexte, le mouvement Synergies-Citoyens s'est créé pour informer les habitants des risques qu'encourent leur commune si le mode électoral ne change pas d'ici 2020.

Comment, dès lors, pourrions nous accepter que la Métropole de Lyon prenne des décisions impactant directement notre quotidien comme la gestion des déchets, l'urbanisme, les déplacements, les transports en commun, l'environnement, le développement économique, la solidarité... et nos communes, sans que ces dernières fassent partie du processus de décision ?

En l'état, pour nous, cette situation n'est pas envisageable et acceptable. Il ne nous reste alors que quelques mois pour réussir et nous avons besoin de vous pour peser et éviter qu'une commune comme Saint-Didier-au-Mont-d'Or ne devienne le dixième arrondissement de Lyon.

Ensemble, restons mobilisés pour que la Métropole ne s'éloigne pas définitivement des préoccupations et du quotidien de ses citoyens. Au 1er juillet, il sera trop tard. Faites-vous entendre maintenant en signant la pétition sur le lien suivant : www.synergies-citoyens.org
Nous comptons sur vous.



TRANSPORTS EN COMMUN :

SAINT-DIDIER D'OUEST EN EST,

DU NORD AU SUD, UNE OFFRE COMPLÈTE !

Fini le passage obligé par Vaise et donc la perte de temps pour vous déplacer entre les communes voisines ! Les TCL sont bien présents sur la commune, avec 5 lignes de bus dont 2 navettes et 11 Junior Direct. Alors laissez la voiture au garage et laissez-vous conduire !

Fini le passage obligé par Vaise et donc la perte de temps pour vous déplacer entre les communes voisines ! Les TCL sont bien présents sur la commune, avec 5 lignes de bus dont 2 navettes et 11 Junior Direct. Alors laissez la voiture au garage et laissez-vous conduire !

Depuis août 2017, les lignes S3 et S16 relient Collonges à Champagne en passant par St Cyr et St Didier. Ces navettes TCL, dont les premières demandes remontent à 2008 ont été mises en place, dans le cadre d'une expérimentation d'un an. **Il s'agit d'une desserte en lien avec Techlid et la Sauvegarde/le Pérollier** avec un véhicule 9 places.

Ces navettes qui répondent à un réel besoin de déplacement entre les communes sans avoir à repasser par gare de Vaise, ne rencontrent pas aujourd'hui le succès attendu.

Le déficit d'exploitation annuel est estimé à environ 295 000 € pour une offre combinant ces deux lignes. Ce déficit est **pris en charge à hauteur de 50 % par les communes** et réparti équitablement entre elles. Après bientôt un an d'exploitation, les objectifs sont atteints à 50%. Les 4 communes, en accord avec le Sytral ont décidé de prolonger de quelques mois l'expérience initialement prévue d'un an, jusqu'au 31 décembre 2018, afin de donner une dernière chance à ces navettes aux trajets pourtant cohérents et correspondant à de réelles attentes (pôle médical de la Sauvegarde, centre commercial du Pérollier, Techlid et sa zone de chalandise).

Alors, mobilisez-vous : utilisez-les et ensemble, sauvons cette initiative intercommunale avant de voir ces lignes disparaître !

7 établissements scolaires accessibles

Le Sytral a également développé des lignes scolaires Junior Direct qui complètent les lignes régulières TCL en desservant directement certains établissements scolaires.

Un site internet - juniordirect.tcl.fr - spécifique permet de retrouver les itinéraires et horaires des 206 lignes Junior Direct. Avec une recherche par ligne, commune ou établissement, cet outil facilite grandement l'identification des différents circuits par les familles ou par les établissements.

Il est également accessible depuis le site TCL dans la rubrique «Junior Direct».

À Saint-Didier, 11 lignes Junior Direct desservant 7 établissements : collège et lycée Jean Perrin, collège et lycée de Fromente, institution des Chartreux, centre scolaire St Louis-St Bruno, collège Sacré Cœur, Cité Scolaire Internationale et l'Externat Sainte Marie. Des abonnements très avantageux sur l'ensemble du réseau TCL sont proposés :

PASS SCOLAIRE - 222 € / an

Abonnement annuel

Réservé aux élèves des collèges et lycées résidant dans l'une des communes desservies par le réseau TCL : ils se déplacent sans compter toute l'année sur la totalité du réseau sans se préoccuper de recharger



leur abonnement. Le + : les mois de juillet et août sont offerts !

PASS SCOLAIRE TARIF RÉDUIT - 90 € / an **Abonnement annuel tarif réduit**

Réservé :

- aux élèves des écoles maternelles et primaires,

- aux collégiens et lycéens titulaires d'une bourse, en classe SEGPA, ULIS, IME, ITEP résidant dans l'une des communes desservies par le réseau TCL : ils se déplacent sans compter toute l'année sur la totalité du réseau sans se préoccuper de recharger leur abonnement. Le + : les mois de juillet et août sont offerts !

La Prime Transport, comment ça marche ?

Depuis le 1^{er} janvier 2009 (article 20 de la loi n°2008-1330 et son décret d'application N°2008-1501), un employeur est tenu de prendre en charge une partie des frais de transport. Il a l'obligation de rembourser 50% du coût des abonnements de transport public de ses salariés.

Le décret est appliqué par toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.

Tous les salariés sont concernés, y compris les intérimaires, les temps partiels et les apprentis.

- Les salariés intérimaires doivent se rapprocher de l'entreprise de travail temporaire, qui est leur employeur, pour ouvrir droit à la prise en charge des frais d'abonnement aux transports publics.
- Les salariés à temps partiel, employé au moins à 50% ou plus, bénéficient des mêmes conditions que les salariés à temps complet.
- Les salariés travaillant à moins de 50%

d'un temps complet bénéficient d'une prise en charge calculée proportionnellement au nombre d'heures travaillées.

Les abonnements pris en charge par l'employeur sont :

- Les abonnements annuels
- Les abonnements mensuels
- Les abonnements hebdomadaires

Les titres de transport achetés à l'unité ou par carnets de 10 tickets ne sont pas remboursables.

Pour se faire rembourser par son employeur, il faut demander une attestation d'abonnement TCL :

- En agence TCL lors de l'achat de l'abonnement
- Sur le site tcl.fr à la rubrique «Attestation d'abonnement»
- Dans un relais Info Service : Part-Dieu Villette, Part-Dieu Vivier Merle, Gare de Vaise

EN BREF

Les lignes de bus sur la commune

- Ligne 22 : Gare de Vaise / Saint-Didier – Rocade des Monts d'Or / Saint Fortunat
- Ligne 23 : Gare de Vaise / Saint-Didier (via Parc de Crécy / Ferrand) – Rocade des Monts d'Or
- Ligne 84 : Gare de Vaise / Poleymieux
- Ligne S3 : Collonges – St Cyr – Saint-Didier – Champagne – Techlid
- Ligne S16 : Collonges – St Cyr – Saint-Didier – Champagne – Sauvegarde/Le Pérolier

LPA&Co : le bon plan parking pour les accros de la voiture

Grâce à cette application, on peut trouver une place dans le quartier souhaité au meilleur prix. Cela permet de réserver une place à l'heure, au jour et même au mois. Le paiement sécurisé se fait en ligne

www.lpa-and-co.fr/#telecharger

Bougez avec le Covoiturage

En version site internet, appli smartphone ou sur tablette, Covoiturage du Grand Lyon évolue.

Pour s'inscrire c'est simple : renseignez votre adresse mail, saisissez vos coordonnées et partez covoiturer ! L'inscription est gratuite tout comme la mise en relation avec votre covoitureur !

Covoiturage Grand Lyon c'est le bon réflexe à adopter pour aller travailler ou sortir, pour les loisirs et week-ends et pour bouger en toute simplicité dans le Grand Lyon.

VIE

ASSOCIATIVE

Concert Flûtambules

Samedi 2 juin à 11h30

■ Pour la deuxième année consécutive, l'Ensemble Flûtambules est heureux d'organiser son concert de printemps dans la belle chapelle de Saint Fortunat, le samedi 2 juin à 11h30.

Cette année le programme sera varié, avec des oeuvres classiques de Bach, Grieg ou Tchaikovsky et d'autres plus actuels comme Morricone, Piazzolla ou Queen. Ça sera l'occasion de découvrir un ensemble original, composé uniquement par des flûtes traversières avec tout sa famille au complet: piccolo (la plus petite), flûte en ut, flûte en sol, flûte basse et la flûte octobasse (flûte traversière de 2 mètres environ et qui repose sur le sol).

L'Ensemble Flûtambules, composé par des flûtistes de toute âge et avec une bonne maîtrise de la flûte traversière, est né en 2012 sous la direction de Marcos Fraga Varela.

Il permet aux musiciens de se produire plusieurs fois pendant l'année et de valoriser un répertoire varié, original ou adapté à cette formation. La convivialité et l'exigence sont des valeurs présentes à toutes les séances de travail.

YOGA HOUSE

Stage été

S'ouvrir à l'instant présent

■ Le Hatha Yoga prône un art du développement de la conscience, d'être dans l'instant présent. Ce chemin d'évolution s'appuie sur des exercices du corps et du souffle pour que chacun puisse, à sa mesure, avancer pas à pas vers une meilleure connaissance et s'orienter progressivement vers la méditation. Se recentrer, être juste, se recharger en énergie vitale, trouver l'équilibre dans la détente et la fermeté. Pendant ces ateliers, nous explorerons la dimension méditative de la pratique du Yoga.

Animé par Françoise Dassonville.

Professeur de yoga diplômé EFYL

Membre de la FNEY

Dates du stage: du mardi 3 juillet au jeudi 5 juillet de 9h à 11h30

Tarifs : 3 ateliers : 60 euros

> **Françoise Dassonville** - 06 30 10 97 46

Les Monts d'Or Artistes

■ Portes ouvertes et exposition des travaux réalisés par les enfants et adolescents le mercredi 6 juin à partir de 16h salle de la petite Lyre.

Nous vous invitons à la présentation des œuvres et démarches pédagogiques des ateliers, à échanger autour des différentes pratiques et techniques utilisées, en présence des enfants et de leur professeur Sylvia.

Portes ouvertes ateliers adultes du lundi 4 au vendredi 8 juin sur rendez-vous.

Exposition des Ateliers dessin peinture Adultes, dans le cadre du Rendez Vous des Artistes à Saint Cyr au Mont d'Or le dimanche 3 juin.

Des stages Arts plastiques sont proposés pour les enfants et adolescents durant les vacances d'été.

Inscriptions dès maintenant pour l'année 2018/2019 :

Ateliers Adultes, enfants et adolescents.

> **Sylvia Di Cioccio** - 06 20 32 83 54

www.lesmontsdorartistes.fr

lesmontsdorartistes@gmail.com

La Vie en Couleurs

■ La Vie en couleurs propose depuis des années différentes organisations ouvertes à tous et se positionne dans le peloton de tête des associations de St Didier par la qualité des bénévoles qui se dévouent tout au long de l'année.

Le programme du mois de Juin est très chargé :

Judi 7 Juin : Découverte des sites paysagers du vallon de Rochecardon, marche orientée depuis Limonest-La Barolliere jusqu'à Vaise Départ 14 h parking du cimetière et retour à 18 h

Judi 14 juin Randonnée autour de Cublize avec pique-nique tiré du sac. Départ 8 h parking du cimetière

Judi 21 juin Balade surprise Départ 13h45 parking du cimetière

Judi 28 juin Randonnée à St Genis l'Argentièrre avec pique-nique tiré du sac. Départ 8h parking du cimetière.

Vendredi 29 Juin Repas annuel de l'Association avec partie amicale de pétanque aux Jardins des Mt d'Or. RV sur place à 17h30 pour la pétanque, 19h30 pour l'apéritif et 20h pour le repas.

> **Contact :** - 06 89 62 20 87



Monts d'Or Vélo

Vélo pour Elles - 2^{ème} édition

Samedi 2 juin à 9h

■ Rencontre conviviale ouverte à toutes les amatrices de vélo, pratiquantes ou souhaitant le devenir, avec :

- Un café rencontre,
- Une sortie à vélo réservée aux femmes (parcours découverte en vélo de route ou VTT)

Rendez-vous devant les locaux de l'associations : Ancienne caserne des pompiers, 3 place Chatard, St Cyr au Mont d'Or.

> **Renseignements :**

www.montsdorvelo.com -

montsdorvelo@outlook.fr



Cabane à Couleur

■ Chantal Fétiveau vous accueillera les samedis matin de Juin de 10h30 à 12h pour une visite de l'atelier et une présentation de la méthode Arno Stern.

Les Dimanches en famille, seul(e) ou entre amis sont aussi une occasion de découvrir l'atelier les

3 Juin et 17 Juin de 10h30 à 12h.

Les inscriptions pour 2018/2019 seront ouvertes à partir du 15 Juin.

> **Chantal FETIVEAU** - 06 23 81 46 71

www.lacabaneacoleur.com

Ateliers Danse

Inscriptions 2018/2019

■ Nous serons le samedi 23 juin de 9h à 12h à la salle du Vieux Bourg pour une matinée de réinscriptions réservée à nos adhérents.

Et le mercredi 27 juin, salle des Associations pour une journée d'inscriptions ouverte à tous (adhérents et non adhérents) de 9h à 13h et de 17h à 20h.

Vous pouvez aller sur le blog ateliersdanse-stdidier.com pour consulter le planning des cours et télécharger votre fiche d'inscription.

D'autre part, cette année nous vous proposons du 11 au 16 juin une semaine

de Portes Ouvertes afin de venir essayer nos nombreux cours.

Alors n'hésitez pas !

> **Catherine Laforêt** - 07 78 88 78 38

ateliersdanse@gmail.com

www.ateliersdanse-stdidier.com



Ô Jardins d'Or

L'association vous invite à venir découvrir et explorer le jardin lors des animations suivantes :

- **Visite du jardin** et rencontre du bureau de l'association samedi 2 juin entre 10h et 12h - Entrée libre et gratuite

- **Stage Cueillette et cuisine de plantes sauvages** samedi 02 juin . Cette journée est proposée par Les Herbes Sauvages pour un tarif de 50€.

+ d'info : herbes-sauvages.net - contact@herbes-sauvages.net - 07 69 20 99 67

- **Stage Plantes sauvages médicinales** dimanche 03 juin / 10 juin. Cette journée est proposée par Les Herbes Sauvages pour un tarif de 50€.

+ d'info : herbes-sauvages.net - contact@herbes-sauvages.net - 07 69 20 99 67

- **Initiation à la Permaculture** le week-end du 09 & 10 juin . Cette formation est animée par Benjamin Barralon - permaben.fr – Tarif : 100€ (tarif réduit poss) Inscription : 06 31 34 49 58 ou benjaminbarralon@yahoo.fr

- **Atelier de Naturopathie " Tout sur vos intestins "** dimanche 17 juin de 10h30 à

12h. Cette formation est proposée par les Naturopathes Céline Douaire et Julie Rogeon - Tarif 15€ - Inscription : 06 69 66 89 97 ou

julierogeon.naturopathe@gmail.com

> **Ô Jardins d'Or** : ojardinsdor@gmail.com

Site Internet : ojardinsdor.wordpress.com

Adresse : 2 place Léonard Peyrat



AGYD

Stage de Pilates

Stage du 9 au 12 juillet

- Mardi 10 juillet :

15h15-16h15 : Pilates spine corrector

16h30-17h30 : Flexibilité

- Jeudi 12 juillet :

15h15-16h15 : Pilates ressorts

16h30-17h30 : Flexibilité

18h-19h et 19h-20h : Pilates/flexibilité

Stage du 16 au 19 juillet :

- Mardi 17 juillet :

09h30-10h30 : Pilates spine

10h30-11h30 : Flexibilité

- Jeudi 19 juillet :

09h30-10h30 : Pilates ressorts

10h30-11h30 : Flexibilité

18h-19h et 19h-20h : Pilates/flexibilité

Tarifs : Cartes de 8 cours : 120 euros

Cartes de 4 cours : 75 euros

Cours unité : 20 euros

> **Céline Neuville** 06 44 30 45 74



**SAINT-
DIDIER
AU-MONT-
D'OR**

Hôtel de Ville

34, avenue de la République - BP59

69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or

Tél. : 04 78 35 85 25

www.mairie-saintdidieraumontdor.fr



Le trait d'union
entre ville et campagne



Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00
Le samedi de 9h00 à 11h45



LES NUITS DE SAINT-DIDIER
14 - 15 - 16 JUIN 2018
20H30



HUMOUR - CABARET - CIRQUE

DAMIEN
LAQUET

JUN 14

DIVINES
FANTASIES

JUN 15

CREATION
ORIGINALE

JUN 16

SAINT-DIDIER-
AU-MONT-D'OR

RÉSA : WWW.BILLETREDUC.COM

